

Du président de la NSTU



Rapport à l'assemblée générale annuelle du Conseil de 2026

(extrait de l'intervention de Peter Day à l'assemblée générale annuelle du Conseil de 2026)

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle du Conseil de 2026!

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement chacun et chacune d'entre vous d'avoir pris du temps dans vos horaires chargés cette fin de semaine pour assister à notre assemblée. Votre engagement à participer à ce travail, consistant à façonner l'avenir du NSTU, compte vraiment.

C'est formidable de voir autant de nouveaux visages parmi nous. On m'a informé que, parmi les 265 délégué-e-s, 66 personnes en sont à leur première participation.

Cette année, grâce aux motions adoptées à l'assemblée générale annuelle du Conseil, le NSTU a franchi une étape importante afin de s'assurer que ses membres se sentent entendus, valorisés et respectés. Il a ajouté deux nouveaux sièges au Comité exécutif provincial pour représenter les enseignants et enseignantes afro-néo-écossais et autochtones. Félicitations à Malik Adams et à Francine Flemming pour vos récentes victoires électorales.

Il a également accueilli deux nouvelles cadres de direction, postes réservés aux femmes et aux personnes méritant l'équité. Félicitations à Roxanna John et à Elizabeth Thomas, qui participent à leur première assemblée générale annuelle du Conseil à titre de membres du personnel.

J'aurai bientôt l'honneur d'entamer ma troisième année à la présidence du Nova Scotia Teachers Union. J'ai accepté ce rôle avec une conviction simple : le NSTU doit être une voix forte pour les enseignants, les enseignantes et les spécialistes. Cette voix doit toujours refléter les réalités vécues par nos membres dans les classes et les écoles de notre province.

Parce que le NSTU est bien plus qu'une organisation. Le NSTU est une communauté.

C'est une communauté où nous veillons les uns et les unes sur les autres, où nous prenons la parole lorsque quelque chose ne va pas, et où chaque membre devrait ressentir un sentiment d'appartenance et de soutien. C'est ce sentiment de solidarité qui permet à notre syndicat de surmonter les défis depuis plus d'un siècle.

Nous avons parlé clairement de la hausse de la violence dans nos écoles, afin que le public et le gouvernement comprennent les réalités auxquelles nos membres font face chaque jour. Par des entrevues dans les médias, des rencontres avec le ministre et le sous-ministre, ainsi que des démarches de sensibilisation publique, nous avons maintenu cette question au cœur des discussions sur l'éducation publique.

Nous avons écouté les membres lorsque les changements à l'horaire des examens ont créé le chaos dans des écoles partout

dans la province. Ensemble, nous avons recueilli vos témoignages, consigné les répercussions et présenté ces preuves directement au gouvernement. Grâce à vos voix, nous avons réussi à obtenir des changements qui reflètent davantage les besoins des enseignants, des enseignantes et des élèves.

Nous avons également réussi à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte son engagement d'offrir une exonération sur les prêts étudiants aux nouveaux enseignants et enseignantes des collectivités rurales et éloignées, en recueillant plus de signatures de pétition que toutes les autres organisations d'enseignants et d'enseignantes du Canada réunies.

Nous avons aussi vu les tribunaux confirmer ce que les enseignants et les enseignantes savent depuis des années : le projet de loi 148 était inconstitutionnel, s'ajoutant au projet de loi 75 comme une autre loi imposée aux éducateurs et éducatrices qui violaient nos droits. Même si la décision finale quant aux réparations reste à venir, ce jugement a constitué une reconnaissance importante de la valeur de la voix des enseignants et des enseignantes ainsi que des droits à la négociation collective.

Cela n'a pas été la seule victoire importante pour nos membres cette année. Comme la plupart d'entre vous le savent, au cours de la dernière année, vos centres régionaux pour l'éducation respectifs ont effacé le temps accumulé pour la correction et la préparation des enseignants et des enseignantes lors des journées d'intempérie.

Le NSTU a déposé un grief de principe au nom des membres de l'ensemble de la province, et nous avons gagné. Nous avons maintenant reçu la décision arbitrale, et l'arbitre a accueilli entièrement le grief. L'arbitre a conclu que l'employeur avait contrevenu à la Convention collective provinciale des enseignants en puisant dans les banques de temps de préparation lors des journées d'intempérie. Il s'agit d'une victoire complète sur la question de l'interprétation et d'un rappel clair que lorsque nous faisons front commun, défendons le libellé de notre convention collective et revendiquons ensemble, nous pouvons protéger les droits de nos membres.

Notre travail ne consiste toutefois pas seulement à relever les défis. Il consiste aussi à bâtir un avenir plus solide pour notre profession.

Une pénurie d'enseignants, d'enseignantes et de spécialistes qualifiés sévit partout en Nouvelle-Écosse. Bien que le recrutement soit important, la stratégie de recrutement la plus efficace demeure la rétention. Nous devons continuer à nous concentrer sur le maintien en poste des professionnel-le-s talentueux et passionnés dans nos classes. Les enseignants et les enseignantes qui se sentent soutenus, respectés et capables de bien faire leur travail demeurent dans la profession, et cette stabilité encourage de nouveaux

Suite à la page 2

éducateurs et éducatrices à s'y joindre.

Lors de mon intervention devant le Comité permanent provincial sur les ressources humaines, j'ai déclaré aux député-e-s ainsi qu'aux décideurs et décideuses du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance présents que, si nous voulons recruter la prochaine génération d'enseignants et d'enseignantes, nous devons d'abord nous assurer que ceux et celles que nous avons aujourd'hui souhaitent rester dans la profession.

Cela signifie revendiquer des charges de travail raisonnables, des écoles plus sûres, une diminution de l'effectif des classes et un accès aux mesures de soutien dont nos élèves ont besoin. Ce sont les fondements d'un système d'éducation publique solide et durable.

Au cours des deux dernières années, j'ai fait de l'intégration de la voix des enseignants, des enseignantes et des spécialistes dans le débat public une priorité, par l'entremise d'entrevues médiatiques, d'événements communautaires et de discussions directes avec le gouvernement. Lorsque le public comprend les réalités vécues dans nos écoles, cela renforce notre capacité à revendiquer des changements significatifs.

Nous savons que le travail qui nous attend ne sera pas facile. Nous entamons des négociations à un moment où le gouvernement provincial adopte des mesures d'austérité dans ses priorités budgétaires. Cela signifie que nous devons être clairs, solidaires et déterminés à défendre les mesures de soutien dont nos élèves ont besoin et les conditions de travail que nos membres méritent.

Parce que les négociations ne portent pas seulement sur les salaires ou les conventions collectives. Elles portent sur l'avenir de nos écoles : la taille des classes, le soutien aux élèves ayant des besoins complexes, l'accès aux spécialistes en enseignement et la capacité des enseignants et des enseignantes à exercer le métier qu'ils et elles ont choisi en entrant dans cette profession.

La force que nous apporterons à ces discussions viendra de notre unité, en tant que communauté :

Une communauté dont les membres s'écourent mutuellement.
Une communauté dont les membres se soutiennent mutuellement.
Et une communauté qui croit au pouvoir de l'éducation publique.

Ensemble, nous pouvons enrichir notre profession et améliorer la vie de nos collègues enseignants, enseignantes et spécialistes.
Merci.